

**Application de l'article 7 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Proposition de motion déposée par les groupes "MR-Les Engagés-CD&V" et "PS-
VOORUIT", relative au Pont Pierre Marchant.**

D. FELIS :

Depuis 2014, le pont Marchand est fermé à la circulation à la suite de problèmes de stabilité. Ce n'est qu'en 2022 que « Bruxelles Mobilité » a déposé un permis, non pas pour le réparer mais pour le remplacer par une passerelle cyclo-piétonne.

La Commission de Concertation, réunie le 16 février 2023, a demandé que le pont reste techniquement accessible à tous les modes de transport, y compris motorisés, et remet en question sa piétonisation totale. Étonnamment, « Urban », un autre organisme régional, a fait droit à l'avis de cette Commission et a demandé une modification du permis en ce sens.

Aujourd'hui, aucun permis modificatif n'a été introduit, et encore moins délivré. Ainsi, les travaux n'ont toujours pas été mis en œuvre. Ce pont continue de se délabrer et d'attirer des nuisances jusqu'à devenir un véritable dépotoir. Il présente un danger pour les usagers et la navigation fluviale circulant sous le pont. Vous imaginez bien que, si le pont s'effondre dans le canal, toute la navigation fluviale sera stoppée.

Entre-temps, le quartier Biestebroek s'est développé, et accueille dorénavant plus de 15.000 habitants. Ces habitants doivent bénéficier d'infrastructures leur permettant de circuler et de s'approvisionner aisément, de pouvoir rejoindre, dans les meilleures conditions, l'ensemble des quartiers d'Anderlecht. De plus, le nouveau commissariat central de la zone de police « Midi » s'est installé dans le quartier de la gare du Midi et tous les véhicules d'intervention y seront regroupés. Aussi, la caserne des pompiers est située à proximité du pont Pierre Marchand. Il est donc important de veiller à ce que les véhicules d'intervention de police et les services de secours puissent rejoindre rapidement les quartiers au-delà de Cureghem. Ils doivent utiliser le chemin le plus court pour leurs interventions et ainsi sauver des vies.

Dès lors, l'ouverture de ce pont est indispensable pour assurer la sécurité et le secours à tous les Anderlechtois.

J'ajouterais aussi qu'Anderlecht a une frontière interne constituée par le canal. Dans les années 1980, il y avait une banderole au début de la rue Wayez mentionnant : « Bienvenue à Anderlecht ». On considérait alors que Cureghem ne faisait pas partie d'Anderlecht. Or, pour que Cureghem, le centre historique et les autres quartiers soient considérés comme une entité unique, il faut des ponts ; des ponts pour aller à la gare du Midi et pour rejoindre Cureghem. Pour l'instant, il n'y a que le pont de Cureghem qui, on le sait très bien, est en travaux. Même mon fils, qui est cycliste m'a dit que c'est apocalyptique ce qui s'y passe. Ces travaux vont perdurer. La réouverture du pont Marchand permettrait de délester la chaussée de Mons et ainsi de rejoindre la gare du Midi.

Pour l'instant, on a que le pont au bas de la rue Wayez, parce que du côté de la rue Heyvaert, ce n'est qu'une passerelle cyclo-piétonne, et que l'autre pont, le pont Paepsem, est un pont de transition pour les navetteurs.

En son temps, la Ministre de la « Mobilité » voulait transformer le pont Marchand en espace ludique où on joue aux échecs, où on joue au ballon, etc., mais je ne crois pas que ce genre de choses va réunir Cureghem et l'ensemble des autres quartiers.

Il est maintenant temps qu'Anderlecht soit unie, depuis la gare du Midi, où habitent les plus pauvres, jusque à Neerpede où résident les gens les plus nantis ; nous sommes tous des Anderlechtois. Ce pont doit servir à tous les Anderlechtois.

C'est pourquoi nous demandons au Collège de mettre en demeure la Région de Bruxelles-Capitale d'introduire, dans les meilleurs délais, un permis modificatif conforme à l'avis de la Commission de concertation, et d'entamer les travaux afin que le pont Pierre Marchand ne constitue plus un danger du fait de son instabilité et qu'il soit techniquement accessible à tous les modes de transport, y compris motorisés.

F. LAANAN :

Je remercie D. FELIS d'avoir représenté le point de manière très précise, il a vraiment dit l'ensemble des choses car il est vrai que le quartier de Biestebroek est enclavé mais il accueille maintenant 15.000 nouveaux habitants.

Il y a une volonté de modifier le permis, sans délai, pour tenir réellement compte de la réalité. Vous l'avez bien dit, c'est apocalyptique, le terme est tout à fait juste et exact.

Nous souhaitons effectivement le lancement immédiat de travaux de sécurisation de ce pont pour le rendre accessible aux transports, en organisant une concertation transparente avec les habitants, comme prévu dans la motion, ce qui est un élément tout à fait essentiel.

Pour rappel, il existe à proximité de ce pont une caserne des pompiers, chaussée de Mons, et un commissariat de police, rue des Deux Gares, dont les véhicules doivent pouvoir utiliser ce pont pour atteindre les importants quartiers environnants.

Mon groupe soutient largement cette motion et j'espère que l'ensemble des Conseillers soutiendra et cosignera cette motion, ce qui amènerait à une unanimité sur un dossier concernant beaucoup d'Anderlechtois.

S. BENNANI :

En 2014, le pont fut fermé à toute circulation automobile. Le Bourgmestre de l'époque, Éric Tomas, accompagné de l'Échevin de la « Mobilité » et des « Travaux publics », ont rencontré en urgence le Ministre Pascal Smet. Il me semble que des plans avaient alors été rapidement établis et qu'un compromis avait été trouvé ; c'était finalement une formule qui fonctionnait bien et qui combinait les intérêts tant de la Commune que de la Région. Puis les élections ont eu lieu et tout le plan a été mis la poubelle et on s'est retrouvé avec un pont uniquement accessible aux piétons, cependant complètement insécurisé, occupé par les dealers de drogue et devenant un chancre urbain. Aujourd'hui, il constitue un danger pour les usagers.

Nous avons tout à gagner en votant à l'unanimité la réorientation vers un projet répondant aux demandes du Collège et des Anderlechtois, parce qu'il est temps que la Région nous écoute enfin !

N. KAMMACHI :

Je suis toujours assez étonnée des arguments à géométrie variable qui sont utilisés. Aujourd'hui, nous sommes face au Gouvernement « Arizona » qui démantèle tout ce qui concerne la justice sociale et qui démolit tout ce qui a été mis en place précédemment. Aujourd'hui, on rétorque : « on avait trouvé une solution avec l'ancien Gouvernement et que, pour le nouveau, tout à coup, cette solution ne lui convient plus ». Cela ne ferait-il pas partie de l'évolution des choses dans notre société. Quand on choisit certaines directions, on peut évoluer suivant la situation qui est devant nous. En tant qu'écologiste, nous défendons le fait que dans les quartiers les plus fragilisés, ceux qui vont être les victimes des dérèglements climatiques en supportant des fortes températures et un oxygène de plus en plus mauvais, on crée des espaces de qualité pour tout le monde.

Ce soir, vous déposez une motion mais on sent bien que, après vous être opposés les uns aux autres sur la motion précédente relative à l'enseignement, vous tentez maintenant de rattraper le coup face aux citoyens en disant « on se met ensemble contre le fait que le pont Marchand reste immobilisé ». Pourtant, en 2022, on a fait bouger les choses, un permis a été mis en place pour prévoir les travaux.

Il y a une semaine, un membre du « MR » a posé la question à la Ministre Van den Brandt pour demander quelle était la situation et elle a précisément donné la raison pour laquelle le dossier est aujourd'hui bloqué. Voici sa réponse : « *La demande de permis d'urbanisme pour le pont Pierre Marchand inclut la parcelle 49X, actuellement concernée par une procédure de classement de la « Plaine des Goujons ».* L'instruction est suspendue par « Urban Brussels » dans l'attente d'une décision du gouvernement (qui n'est aujourd'hui pas encore constitué à Bruxelles) faisant suite à l'avis défavorable émis par la « Commission royale des Monuments et des Sites ». À la suite de l'avis favorable sous conditions d'avril 2024, plusieurs réunions ont déjà été organisées entre « Bruxelles Mobilité » et « Urban Brussels » pour examiner les réponses aux conditions (coordination avec « Beliris », bassin d'infiltration, accès des véhicules d'urgence et localisation des arbres) ».

Elle répond donc que l'affaire est en cours et qu'ils sont occupés à le faire ! Alors, pourquoi cette motion ? Pour nous, les écologistes, il est évident que les véhicules de secours et les transports en commun puissent circuler sur ce pont, et nous l'avions déjà dit lors de la précédente législature. Moi, je reste cohérente, je ne change pas mon propos suivant les personnes qui sont en face de moi, contrairement à beaucoup d'entre vous. Les écologistes ont toujours poussé pour que des rénovations soient faites et nous avons une Ministre qui avait tout fait aussi. Nous avons envie d'une société où les gens se rencontrent, où il n'y a pas de murs entre les personnes, mais pour que les gens puissent se rencontrer, il faut des espaces publics. Le pont Marchand est en face de chez moi, j'y circule à pied, j'y cours, il me donne accès au canal. Il s'agit d'une zone qui doit être réfléchie comme récréative. Pourquoi pas y organiser des week-ends lors desquels les gens puissent se rencontrer ? L'espace

public n'est pas uniquement fait pour se déplacer, mais aussi pour se rencontrer. C'est la vision que je continuerai à défendre.

J. DIALINAS :

Madame Kammachi, si le pont Marchand est en face de chez vous, vous ne devez alors pas sortir souvent car je ne le trouve pas "accueillant" car j'y suis passé avec mon équipe de nettoyage pendant 1h30 et nous y avons ramassé 26 bouteilles de protoxyde d'azote, 98 bouteilles de bière et 139 contenants de tout genre. En tout cas, je ne veux pas d'un pont fréquenté par les ivrognes du matin au soir. Si vous appelez ça accueillant, pas pour moi. Je préfère alors que les voitures y circulent parce que ce n'est vraiment pas un endroit sécurisé !

D. FELIS :

On se rend bien compte que le quartier Biestebroeck a évolué, on y trouve désormais 15.000 personnes, et notamment un commissariat où tous les véhicules d'intervention seront prochainement regroupés.

Faire des endroits récréatifs, alors qu'il y en a plein à côté du canal, est un projet purement idéologique de la Ministre Van den Brandt pour satisfaire quelques-uns de ses supporters qui joueraient aux échecs, à la marelle avec leurs enfants ou danseraient pieds nus sur la musique de Manu Chao ! Ce projet ne correspond absolument pas aux attentes des habitants en matière d'approvisionnement et de sécurité. Il faut se rendre compte que ce genre de choses est fini car ce projet ne vaut plus rien face à la nouvelle situation du quartier Biestebroeck avec l'implantation du commissariat et de la caserne des pompiers, bien qu'elle va bientôt déménager. Actuellement, si vous résidez à Biestebroeck et que votre appartement brûle, les pompiers doivent faire tout le tour par la chaussée de Mons et la rue Bara.

N. KAMMACHI :

Vos propos sont scandaleux car vous choisissez ainsi va traverser le quartier ? Pour vous le pont a toujours été comme ainsi et rien ne doit changer, quelles que soient les personnes qui s'y trouvent ! Or, à Anderlecht, il y a une évolution et de nouveaux habitants qui arrivent. Pensez-vous qu'on dit aux gens : « tu es nouveau, tu t'en vas ! » ? On ne dit pas de telles choses, ce n'est pas correct ! Vous rendez-vous compte de ce que vous dites !

Monsieur Dialinas évoquait le fait que, pendant 1h30 il a ramassé des déchets, mais cela concerne la propreté publique. Il doit en parler à l'Echevin Vandyck !

Je suis navrée, non, on ne va pas traverser tout ce quartier en voiture, uniquement pour éviter que les rues ne soient insécurisées ou sales. Est-ce cela que vous voyez aujourd'hui pour Anderlecht : on sort sa voiture parce qu'on a peur et parce qu'il y a de la saleté ? Votre propos est choquant, ainsi que la vision que vous avez aujourd'hui de votre commune.

Monsieur le Président :

Ne nous disputons pas. Vous avez fait allusion à mon interpellation au Parlement. J'ai aussi soulevé la question de l'entretien du lieu, ce qui relève aussi du propriétaire du pont. Je vous convie à voir les travaux du Parlement bruxellois à cet égard c'est intéressant.

C. CHERFAN :

Je donne un avis favorable à cette motion car, depuis plus de 10 ans, ce pont est fermé, se dégrade et représente aujourd'hui un danger réel, tant pour les usagers que pour la navigation. Pendant ce temps, le quartier Biestebroeck s'est fortement développé et compte désormais plus de 15.000 habitants qui ont besoin d'infrastructures fonctionnelles.

Au-delà de la mobilité, il s'agit surtout d'un enjeu de sécurité. La proximité de la caserne des pompiers et du commissariat central de la zone de police « Midi » impose que les services de secours puissent emprunter le trajet le plus court et le plus rapide.

La motion demande simplement que la Région respecte l'avis de la Commission de Concertation et lance enfin les travaux concernant un pont sûr et accessible à tous les modes de transport. C'est une demande de bon sens que la « TFA » soutient pleinement.